

COMMUNIQUÉ EXTERNE – 13.03.2020

Coronavirus : La Ville de Martigny adapte son organisation et ferme ses infrastructures

La Ville de Martigny revoit son organisation pour protéger son personnel, les usagers et l'ensemble des Martignerains, à la suite des mesures prises par les instances fédérales et cantonales, ce vendredi 13 mars 2020. Dès ce jour, les guichets fonctionneront en capacité réduite. Les infrastructures dépendantes de la Municipalité seront fermées jusqu'à nouvel avis.

La Ville de Martigny respecte de manière très rigoureuse les règles de comportement et d'hygiène prescrites par la Confédération et le Canton du Valais. Les collaboratrices et collaborateurs ont été systématiquement informés et sensibilisés sur les comportements à adopter au travail afin de minimiser la propagation du virus, se protéger et protéger les autres. Au vu de l'accélération des contaminations en Suisse, la Ville a décidé d'adapter son organisation. L'objectif est de continuer à assurer les prestations de base tout en protégeant le personnel et la population.

Dès à présent, les guichets publics fonctionneront en capacité réduite :

- **Guichets ouverts** : le Greffe municipal, la Police municipale.
- **Guichets fermés mais qui répondent à vos sollicitations par mail et téléphone** : les Contributions, le Service technique, le Service intercommunal de la Curatelle, la Caisse municipale, l'Accueil citoyen, l'AVS, le Service social et l'APEA.
- **Les écoles et les crèches** sont fermées.
Une offre d'accueil **pour les cas de rigueur** (tâches indispensables des parents de niveau sanitaire ou sécurité) sera mise sur pied. Pour les écoles primaires, les informations sont disponibles sur www.ecolemartigny.ch . Pour les crèches, UAPE, s'adresser directement auprès des structures habituelles dès 07 h 00 le lundi matin 16 mars 2020 .

Numéros de téléphones et mails utiles :

| | |
|---------------------------------------|---|
| Greffe municipal | info@villedemartigny.ch 027/721.21.11 |
| Police municipale | police@villedemartigny.ch 027/721.27.01 |
| Ecoles primaires | ecoles.primaires@villedemartigny.ch 027/721.24.00 |
| Service intercommunal de la curatelle | curatelle@villedemartigny.ch 027/721.26.88 |
| Caisse municipale | caisse@villedemartigny.ch 027/721.23.05 |
| Accueil citoyens | controle.habitants@villedemartigny.ch 027/721.22.51 |
| Agence AVS | marie-helene.philippoz@villedemartigny.ch 027/721.22.10 |
| Service social | secretaria.cmss@villedemartigny.ch 027/721.26.80 |
| APEA | apea@villedemartigny.ch 027/721.22.42 |
| Service des contributions | contributions@villedemartigny.ch 027/721.23.00 |
| Services techniques | services.techniques@villedemartigny.ch 027/721.25.50 |

Dès à présent, la majorité des infrastructures de la Ville seront fermées :

- **Les installations sportives** de la Ville sont fermées jusqu'à nouvel avis. Cela concerne les stades de la Ville, le Bassin du Manoir, la patinoire, ainsi que toutes les salles de gym. Plus aucune activité sportive publique ou privée ne peut s'y dérouler. Le sport scolaire facultatif est suspendu jusqu'à nouvel avis.
- La totalité des salles et couvert de la Ville sont fermés. Il s'agit de la Salle du Vampire, Salle communale, salle de Laiterie, le Couvert d'Octodure, etc.
- **Le Marché hebdomadaire du jeudi** n'a plus lieu jusqu'à nouvel avis.
- **Le Centre de Loisirs et de Culture de Martigny/La Maison des Jeunes** est fermé jusqu'à nouvel avis.
- **Les Archives de la Ville** sont fermées jusqu'à nouvel avis.
- **Les infrastructures communales culturelles de la Ville** sont fermées jusqu'à nouvel avis. A savoir Le Manoir, la Fondation Guex-Joris ainsi que la Grange à Emile
- **La Médiathèque/Bibliothèque** est fermée jusqu'à nouvel avis.

Selon les directives de l'Etat du Valais, plus restrictives que l'OFSP, les réunions et les manifestations sont dès à présent limitées à **50 personnes maximum** jusqu'au 30 avril.

La Ville de Martigny incite à la plus stricte application des recommandations de comportement et d'hygiène de l'Office fédéral de la santé publique.

Martigny, le 13 mars 2020

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE